



POLITIQUE SUR LES LANGUES DE SAUT À SKI CANADA

Date d'approbation : septembre 2014

Approuvé par : Conseil d'administration de
Saut à ski Canada

Dates d'amendement :

PRÉAMBULE

1. Saut à ski Canada (SJC), un organisme ayant un mandat et des responsabilités nationaux, reconnaît que l'anglais et le français ont un statut égal au Canada et s'engage à répondre aux besoins linguistiques et préférences de ses membres en matière de langues officielles du Canada; et
2. Comme condition au financement, Sport Canada exige que SJC se conforme à la politique sur les langues officielles du Conseil du Trésor, attendu que les communications avec le public ainsi que les services doivent être fournis dans les deux langues officielles conformément à l'esprit et à l'intention de la Partie IV de la Loi sur les langues officielles.
3. Afin de respecter ses obligations en matière de langue officielle, SJC a adopté la politique suivante sur les langues officielles.

POLITIQUE ADMINISTRATIVE

Identification corporative

4. Tous les articles d'identification corporative tels les noms, logos, en-têtes de lettre et cartes d'affaires, seront produits sous format bilingue et SJC s'assurera que sa correspondance de routine et ses communications se fassent dans la langue officielle du choix de la personne étant à l'origine de cette communication lorsque ceci est nécessaire ou souhaitable.

Gouvernance

5. Tous les documents officiels concernant la gestion opérationnelle du SJC, tels les règlements internes et politiques, seront fournis dans les deux langues officielles.

Communiqués avec les médias

6. Les communiqués avec les médias concernant les questions d'importance nationale seront émis simultanément dans les deux langues officielles.

Site Web

7. Le site Web du SJC sera structuré dans les deux langues officielles, les documents concernant la gouvernance étant affichés en anglais et en français.



POLITIQUE SUR LES LANGUES DE SAUT À SKI CANADA

Athlètes et entraîneurs de l'équipe nationale

8. Les athlètes de l'équipe nationale seront appuyés dans les deux langues officielles. Les documents clés concernant le programme de l'équipe nationale seront fournis en français sur demande dans les meilleurs délais aux athlètes de l'équipe nationale d'expression française.

Responsabilité de conformité

9. Le président du SJC Canada sera responsable du contrôle de la conformité avec cette politique et pour ses rapports au conseil d'administration du SJC quant à la conformité, sur une base annuelle.